

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-277 du 29 Novembre 1993

Chargeant Monsieur Yves YEHOUESSI, Ministre de la Justice et de la Législation de l'intérim de Monsieur Robert DOSSOU, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération pour compter du 08 Novembre 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 93-272 du 05 Novembre 1993 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du Lundi 08 Novembre 1993 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 08 Novembre 1993, Monsieur Yves YEHOUESSI, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération pendant l'absence de Monsieur Robert DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 29 Novembre 1993

Pour le Président de la République absent, le Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale assurant l'intérim;


Désiré VIEYRA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 ME/DN 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 1. DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-